

## **MODIFICATIONS DE LA POLITIQUE NO 23 D'ÉVALUATION DES ENSEIGNEMENTS**

La Commission des études et le Conseil d'administration ont adopté en septembre 2014 une nouvelle version de la Politique no 23 d'évaluation des enseignements. On peut la consulter à l'adresse suivante :

[http://www.instances.ugam.ca/ReglementsPolitiquesDocuments/Documents/Politique\\_no\\_23.pdf](http://www.instances.ugam.ca/ReglementsPolitiquesDocuments/Documents/Politique_no_23.pdf) .

La nouvelle politique sera en vigueur au trimestre d'hiver 2015 et cela entraîne de nouvelles façons de faire. En effet, avec pour objectif d'augmenter la participation étudiante au processus d'évaluation des enseignements, **la politique prévoit que l'évaluation se réalise en ligne, mais dans un moment de 20 à 30 minutes réservé à cette fin à l'intérieur d'une séance de cours** qui, pour les cours à horaire régulier, serait soit à la 12<sup>e</sup> semaine du trimestre, soit à la 13<sup>e</sup> semaine du trimestre, **du 23 mars au 5 avril. Vous êtes donc invité à prévoir ce moment et à l'inscrire nommément à votre plan de cours ou à votre entente d'évaluation pour le ou les cours dont vous aurez la responsabilité au trimestre d'hiver 2015.**

Les étudiantes et étudiants pourront remplir le questionnaire d'évaluation en accédant au site d'évaluation des enseignements à l'aide d'un ordinateur portable ou d'une tablette ([www.evaluation.ugam.ca](http://www.evaluation.ugam.ca)) ou encore via le portail étudiant d'UQAM Mobile à l'aide d'un téléphone intelligent ou d'une tablette.

**Pour les cours intensifs qui se déroulent à raison de deux rencontres par semaine et qui s'étalent sur 8 semaines, vous devez prévoir également un moment de 20 à 30 minutes réservé à cette fin à l'intérieur d'une séance de cours dans la période du 13 au 27 février. Vous êtes donc invité à prévoir ce moment et à l'inscrire nommément à votre plan de cours ou à votre entente d'évaluation pour le ou les cours dont vous aurez la responsabilité au trimestre d'hiver 2015.**

**Pour les cours d'un crédit et les autres cours intensifs de week-end, il ne sera pas possible de prévoir un moment à l'intérieur d'une séance de cours, étant donné la multitude de dates de rencontres et/ou le nombre restreint de rencontres de certains cours. Ces cours pourront être évalués en ligne comme auparavant entre le 13 et le 27 février.**

**Pour les stages, étant donné le nombre restreint de rencontres dont les dates sont différentes d'un sigle à l'autre, il n'y aura pas non plus de moment prévu à l'intérieur d'une rencontre. Les stages pourront être évalués en ligne comme auparavant à la période régulière, soit du 23 mars au 5 avril. Les cours de 2 crédits seront également évalués en ligne à cette période, sans moment prévu à l'intérieur d'une rencontre.**

Merci de votre collaboration